

académie
Limoges

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Corrèze

Tulle, le 17 mai 2018

L'inspecteur d'académie – directeur académique
des services départementaux
de l'éducation nationale

à
Mesdames et Messieurs
les directeurs d'école

Service

CIRCONSCRIPTION de

TULLE DORDOGNE

Affaire suivie par

Eric SAUVEZIE
IEN 1er degré

Téléphone
05 87 01 20 51

Télécopie
05 87 01 20 80

Mél
ce.0190052d@ac-
limoges.fr

Site internet
<http://ia19.ac-limoges.fr>

Cité Administrative Jean

Montalat
BP 314
19011 TULLE

CEDEX

Objet : Paramétrage du **nouveau** proxy académique (Filtre-mineurs)

La généralisation des usages du numérique dans l'enseignement constitue un enjeu majeur. Conformément aux textes officiels (courriers, circulaires et recommandations) le rectorat assure la sécurisation des accès Internet pour les établissements scolaires du premier degré de l'académie de Limoges depuis 2009.

Un **nouveau** dispositif a été installé pour mieux répondre à l'enseignement du numérique. Ce serveur proxy apporte plus de souplesse et un interfaçage avec le filtre du moteur de recherche GOOGLE (Safe Search).

Ce dispositif académique est une solution qui permet le filtrage des accès au contenu du web (soit sur l'URL, soit sur les images), destinée aux personnels et élèves des écoles primaires.

Il est important de noter qu'au-delà du filtrage des postes informatiques « classiques » (ordinateurs dédiés aux TBI, classes mobiles...) ce filtre-mineurs est entièrement compatible avec les nouveaux supports que sont les tablettes tactiles (compatibilité tablettes ANDROID et IPAD).

Tous les établissements sont donc invités à remplacer l'ancien système de filtration internet (dont la maintenance n'est plus assurée) par celui-ci et ce pour la rentrée de septembre 2018 au plus tard.

Vous trouverez toutes les informations ici :

<http://pedagogie.dsden19.ac-limoges.fr/spip.php?article414>

En cas de difficultés vous pouvez contacter l'ATICE de votre circonscription.



Daniel PASSAT